

Sujet : [INTERNET] Travaux à la station biologique de Paimpont- Dérogation pour destruction de nids d'Hirondelles.

De : > patrick.le-morvan (par Internet, dépôt patrick.le-morvan@univ-rennes1.fr) <patrick.le-morvan@univ-rennes.fr>

Date : 26/07/2023 à 14:36

Pour : yann.rioche@ille-et-vilaine.gouv.fr, ddtm-especes-protegees@ille-et-vilaine.gouv.fr

Copie à : archi fournelle <archi_fournelle@hotmail.com>, Regis Supper <regis.supper@univ-rennes.fr>

Bonjour,

Nous allons réaliser prochainement des travaux de restauration du restaurant de la station biologique de Paimpont.

La structure en bois du bâtiment est vieillissante et à besoin impérativement de travaux de rénovation.

Lors de ces travaux, 13 nids d'hirondelles seront détruits et remplacés par 26 nids.

Les travaux seront réalisés en dehors de la période de nidification.

Faut-il déposer une demande de dérogation?

Ci-joint la demande de dérogation en format pdf avec le descriptif du projet en annexe.

Merci d'avance.

Cordialement.

Patrick LE MORVAN



Patrick Le Morvan
Conducteur d'opérations

Université de Rennes
Direction de l'Immobilier et de la Logistique
Pôle Maintenance, Exploitation, Travaux
+33 (0)2 23 23 62 22
+33 (0)6 30 48 84 91

— Pièces jointes : —

Annexe_Derogation_restaurant_Paimpont.pdf	1,8 Mo
cerfa_13614-01_Paimpont.pdf	216 Ko

Patrick Le Morvan en charge → retour le 24 août

**Annexe à la demande de dérogation pour la
destruction, l'altération ou la dégradation de sites de
reproductions ou d'aires de repos d'animaux
d'espèces animales protégées lors des travaux de
sécurisation du restaurant de la Station biologique
de Paimpont**

Maître d'Ouvrage

Université de RENNES
263 avenue du Général Leclerc
CS 74205
35042 RENNES CEDEX

Conduite d'Opération

Université de Rennes
Direction de l'immobilier et de la logistique
263, avenue du Général Leclerc
35042 RENNES CEDEX

Sommaire

Contenu

1. Présentation de l'opération	3
1.1. Les faits générateurs de l'opération	3
1.2. Les données	5
• 1.2.1 Effectif et classement :	5
• 1.2.2 Actions climatiques :	5
• 1.2.4 Description du bâtiment :	6
• 1.2.5 Constat des désordres observés sur le bâtiment :	11
• 1.2.7 Les travaux à réaliser :	21
2. Les mesures prévues pour les espèces protégées	25
• 2.3.1 – Espèces impactées	25
• 2.3.2 Analyse de l'existant	26
• 2.2.4 Impacts attendus par les travaux	29
• 2.2.5 Les actions correctives	29
3. Planning des travaux	30

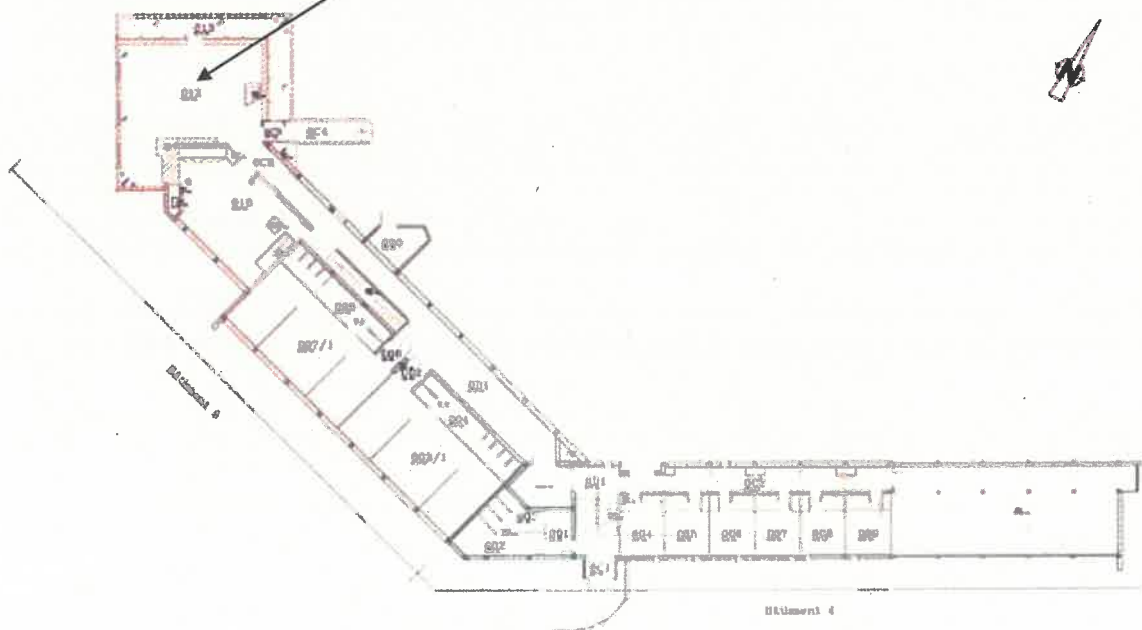
1. Présentation de l'opération

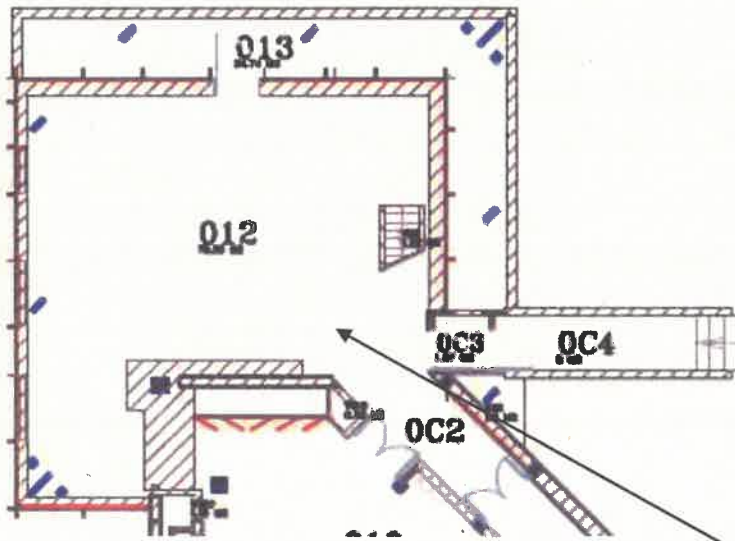
1.1. Les faits générateurs de l'opération

Les travaux seront réalisés à la Station Biologique de Paimpont, située dans le hameau de Beauvais dans la commune de Paimpont (35380) dans le département d'Ille-et-Vilaine (35).

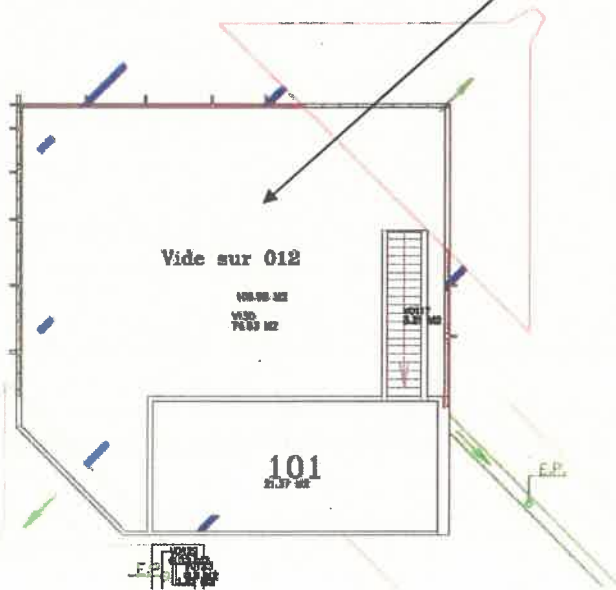
Le restaurant de la station biologique de Paimpont est un bâtiment constitué d'une charpente totalement en bois : poutres lamellées collées, poteaux en bois exposés à l'extérieur, scellement par boulonnage sur pilier et dalle de béton.

Le temps fait son effet et des travaux sont nécessaires pour assurer la sécurité des usagers de ce bâtiment construit à la fin des années 60.





Restaurant





Afin de déterminer les travaux à réaliser, un diagnostic a été réalisé fin 2018 sur l'état de la structure du restaurant. Ce diagnostic a été établi par le bureau d'études structure TCE.

1.2. Les données

- **1.2.1 Effectif et classement :**

Le bâtiment restauration est un ERP de type N 5^{ième} catégorie pour un effectif de 111 personnes.

- **1.2.2 Actions climatiques :**

Vent : Région 3.

Neige Région A1

- **1.2.4 Description du bâtiment :**

Le restaurant est construit sur un système poteau-poutre béton et mur en pierres de schiste.
Il est sur un niveau avec une mezzanine.



Vue du système poteaux/poutres



Sous face plancher bas du restaurant

Le restaurant est appuyé sur des poteaux ronds en béton dans un coffrage perdu amianté. Nous pouvons apercevoir les poutres béton sur lesquelles repose une dalle béton isolée en sous-face.

La superstructure est en bois, une charpente bois et lamellé-collé.



Vue de l'intérieure du bâtiment



Le bâtiment est isolé extérieurement par un isolant en panneau polystyrène + fibre type Fibralth.



Les poteaux béton semblent être amiantés avec un coffrage perdu en amiante.



Les façades du restaurant sont principalement composées d'épines bois pour la fixation des menuiseries toute hauteur.



Des poteaux en bois massif et lamellé-collé composent la charpente.



La toiture est une couverture ardoise sur liteaux.






Aperçu des liteaux






Une coursive contourne une partie du bâtiment sur les façades Nord et Est.
Elle est constituée d'une chape sur laquelle repose des dalles ardoise.

- **1.2.5 Constat des désordres observés sur le bâtiment :**

En sous-face du restaurant

	<ul style="list-style-type: none"> • Localisation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Façade Nord • Constat : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les poteaux commencent à être envahis par le lierre.
	<ul style="list-style-type: none"> • Localisation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Façade Nord • Constat : <ul style="list-style-type: none"> ○ Certains joints de pierre sont dégradés.
	<ul style="list-style-type: none"> • Localisation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Façade Nord • Constat : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les poteaux semblent être amiantés.

En sous face de l'escalier d'accès au restaurant

	<ul style="list-style-type: none">• Localisation :<ul style="list-style-type: none">◦ Façade Est .• Constat :<ul style="list-style-type: none">◦ La sous-face de l'escalier est très dégradée .◦ Les aciers sont apparents.
	<ul style="list-style-type: none">• Localisation :<ul style="list-style-type: none">◦ Façade Est• Constat :<ul style="list-style-type: none">◦ Les aciers sont apparents. Ségrégation du béton : les granulats et le ciment se sont séparés, laissant en partie basse les granulats.
	<ul style="list-style-type: none">• Localisation :<ul style="list-style-type: none">◦ Façade Est• Constat :<ul style="list-style-type: none">◦ Des stalactites sont visibles dues à la percolation de l'eau de pluie à travers la dalle béton.◦ Absence de goutte d'eau

Sur les façades



- Localisation :
 - Façade Ouest
- Constat :
 - Les épines bois sont en très mauvais état sur toutes les façades.

Sur la toiture



- Localisation :
 - Façade Est
- Constat :
 - Présence de mousse sur la couverture ardoise.



- Localisation :
 - Façade Est
- Constat :
 - Mauvaise mise en œuvre du solin.
 - Infiltration à l'intérieure du bâtiment.
 - Dégradation des menuiseries.






- Localisation :
 - Angle façade Nord-Est
- Constat :
 - Mauvaise mise en œuvre du chéneau qui provoque des infiltrations et dégrade la charpente en dessous.

Sur la charpente



- Localisation :
 - Angle façade Nord- Est
- Constat :
 - Mauvaise mise en œuvre du chéneau qui provoque des infiltrations et dégrade la charpente en dessous.
 - Les poutres de rives sont dégradées.

	<ul style="list-style-type: none"> • Localisation : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Façade Est • Constat : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Poteau bois contre le béton en décomposition à l'entrée de la coursive. ◦ Pieds de poteaux bois en contact avec la platine métallique à même le dé béton en contact permanent aux intempéries.
	<ul style="list-style-type: none"> • Localisation : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Angle Façade Nord-Est • Constat : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Prescellements très proches des pieds de poteaux bois. ◦ Pieds de poteaux bois en contact avec la platine métallique à même le dé béton en contact permanent aux intempéries.
	<ul style="list-style-type: none"> • Localisation : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Façade Nord • Constat : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Pieds de poteaux bois en contact avec la platine métallique à même le dé béton en contact permanent aux intempéries.



- Localisation :
 - Façade Nord
- Constat :
 - Dégradation avancée des pieds de poteaux bois.



- Localisation :
 - Façade Nord
- Constat :
 - Dégradation avancée des pieds de poteaux bois.
 - Assemblage boulonné trop proche du bord.



- Localisation :
 - Façade Nord
- Constat :
 - Epines bois support de menuiseries très dégradées.
 - Nous ne savons pas comment celles-ci peuvent être justifiées mécaniquement au vue de leur hauteur.





- Localisation :
 - Façade Nord
- Constat :
 - Epines bois support de menuiseries très dégradées.
 - Pieds des épines compléments dégradés.





- Localisation :
 - Angle façade Nord-Ouest
- Constat :
 - Epines bois support de menuiseries très dégradées. Sections diminuées
 - Pieds des épines compléments dégradés.

Sur les menuiseries

	<ul style="list-style-type: none">• Localisation :<ul style="list-style-type: none">◦ Façade Nord• Constat :<ul style="list-style-type: none">◦ Menuiseries simple vitrage.◦ Joints totalement dégradés.
	<ul style="list-style-type: none">• Localisation :<ul style="list-style-type: none">◦ Façade Nord• Constat :<ul style="list-style-type: none">◦ Cadres de menuiseries complètement détériorés.

Sur la coursive et les garde-corps

	<ul style="list-style-type: none">• Localisation :<ul style="list-style-type: none">◦ Façade Est• Constat :<ul style="list-style-type: none">◦ Aperçu de la rive de l'escalier dégradée.
	<ul style="list-style-type: none">• Localisation :<ul style="list-style-type: none">◦ Façade Est• Constat :<ul style="list-style-type: none">◦ Aperçu de la chape sous dalle ardoise. Il s'agit d'une chape maigre. Elle est constituée de beaucoup de sable.◦ Infiltration d'eau entre la chape et la dalle béton armée.



- Localisation :
 - Façade Est
- Constat :
 - Présence de la fixation de l'ancien garde-corps oxydé qui conduit aux infiltrations d'eau et à l'éclatement du béton.



- Localisation :
 - Façade Est
- Constat :
 - Chape décomposée sur l'angle de la courive.






- Localisation :
 - Façade Est
- Constat :
 - Dés béton se détériorent.
 - Aciers apparents, l'enrobage des aciers est trop faible.

















- Localisation :
 - Façade Nord
- Constat :
 - La chape est soufflée, les dalles d'ardoises se décollent.

• 1.2.7 Les travaux à réaliser :

1	Désordre : Pieds de poteaux dégradés		Dégradation continue du bois
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découpage de la partie basse du pied de poteau puis mise en œuvre d'une ferrure métallique Ou - Découpage du pied de poteau et reconstruction de celui-ci avec fixation par tiges filetées et scellement à la résine.
2	Désordre : Pieds de poteaux dégradés		Dégradation continue du bois
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découpage de la partie basse du pied de poteau puis mise en œuvre d'une ferrure métallique Ou - Découpage du pied de poteau et reconstruction de celui-ci avec fixation par tiges filetées et scellement à la résine.
3	Désordre : Poutres de rives dégradées		Dégradation continue du bois
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remplacement des poutres de rives - Reprise de la rive en ardoise - Réparation du chéneau

4	Désordre : Pieds de poteaux dégradés		Dégradation continue du bois
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découpage de la partie basse du pied de poteau puis mise en œuvre d'une ferrure métallique Ou - Découpage du pied de poteau et reconstruction de celui-ci avec fixation par tiges filetées et scellement à la résine.
5	Désordre : Pieds de poteaux dégradés		Dégradation continue du bois
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Découpage de la partie basse du pied de poteau puis mise en œuvre d'une ferrure métallique Ou - Découpage du pied de poteau et reconstruction de celui-ci avec fixation par tiges filetées et scellement à la résine.
6	Désordre : Pieds d'épines dégradés		Dégradation continue du bois
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous préconisons de remplacer totalement les épines qui sont sous-dimensionnées pour reprendre les efforts de vent et de faire un assemblage respectant les règles de l'art. Aucun assemblage n'a été trouvé.
A	Désordre : aciers apparents		Dégradation et chute de béton
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous préconisons de traiter les aciers apparents en retirant les parties de béton non adhérentes et friables. Un brossage ou sablage des aciers apparents. Une passivation des aciers. Un piquetage et une humidification du béton au droit des zones à réparer. Application d'un mortier.

B	Désordre : Chape soufflée		Infiltration de l'eau, dégradation continue
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépose de la chape existante. Réfection complète de la chape.
D	Désordre : Eclat de béton, aciers apparents		Dégradation continue
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traiter les aciers apparents comme décrit ci-dessus.
E	Désordre : Vitrage clair interdit		Non réglementaire, chute
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En ERP un vitrage de sécurité est obligatoire.
F	Désordre : Menuiseries extérieures en très mauvais état, joints déteriorés		Infiltration
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les menuiseries seront à changer à court terme.

G	Désordre : Bardage en contact avec le sol		Détérioration du bardage
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une remise en état du bardage est conseillée pour la pérennité du bâtiment. - Le bardage ne respecte pas la hauteur réglementaire des 20cm par rapport au sol. - Absence de lame d'air et de goutte d'eau.
H	Désordre : Chéneau en mauvais état		Infiltration et détérioration du bois continue
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfection complète du chéneau
I	Désordre : Menuiseries dégradées		Infiltration et détérioration des menuiseries
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfection complète des menuiseries.
J	Désordre : Mauvaise mise en œuvre du solin		Infiltration et détérioration des menuiseries et des bois en continue
			<p>Préconisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réfection du solin est nécessaire pour éviter les infiltrations.

2. Les mesures prévues pour les espèces protégées

• 2.3.1 – *Espèces impactées*

Les deux espèces protégées impactées par les travaux du restaurant de la station sont l'hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) et le martinet noir (*Apus apus*).

1- **L'hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)**

Cette espèce migratrice hiverne dans les zones tropicales et équatoriales mais revient chaque année en zone tempérée pour la reproduction. En France, les hirondelles rustiques sont présentes de la mi-mars à début octobre. Elles vivent près des hommes en groupe et colonisent souvent les bâtiments pour y construire leurs nids. Ces nids, espacés d'au moins 15 cm les uns des autres, sont réutilisés chaque année et peuvent abriter jusqu'à trois pontes par an sur la période de reproduction. Bien que les parents évacuent régulièrement les sacs fécaux des jeunes, les fientes s'accumulent parfois et débordent du nid ce qui rebute certaines personnes pour accepter cette espèce chez eux.



Hirondelle rustique (source : LaDepeche.fr)

2- **Le martinet noir (*Apus apus*)**

Il s'agit d'une espèce migratrice dont l'aire d'hivernage est très distancée de son aire de reproduction. En France, les martinets noirs sont présents de la mi-avril jusqu'à fin juillet (voire septembre pour les individus s'occupant de nichées tardives). Tout comme l'hirondelle rustique, le martinet noir réutilise les nids des années précédentes pour la reproduction.



Martinet noir (source : LPO Nord)

- **2.3.2 Analyse de l'existant**

Méthodologie de comptage :

Les comptages ont été réalisés entre le 22 mai et le 07 juin 2023 inclus, entre 19h30 et 20h30 pour concorder avec la période d'activité de ces oiseaux et faciliter le comptage. Lors de ces trois passages, le comptage des hirondelles s'est déroulé en deux sessions de 10 minutes (pour compter tout autour du restaurant) et celui des martinets s'est déroulé en une seule session de 20 minutes (car une seule zone à observer). Trois comptages ont suffi car aucun nouveau nid occupé n'a été observé lors du troisième passage par rapport aux deux fois précédentes. Ces comptages ont été réalisés par Alex Douaglin et Arnaud Guyard, stagiaires de master Gestion des Habitats et Bassins Versants, qui ont un intérêt pour l'ornithologie.

Résultats :

Au cours de ces trois passages, 17 nids d'hirondelles rustiques ont été comptés et 13 d'entre eux ont été observés occupés.

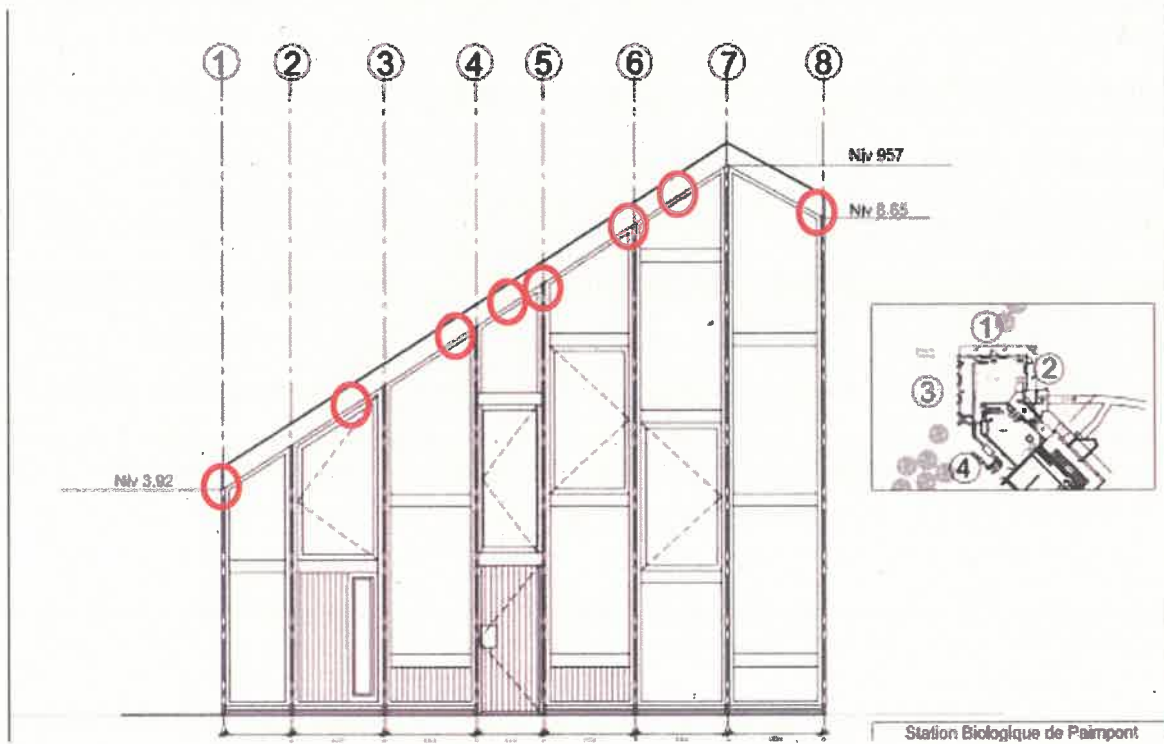
Concernant les nids de martinets noirs, 13 nids ont été comptés et 4 d'entre eux ont été observés occupés.

Identification de localisation des nids :

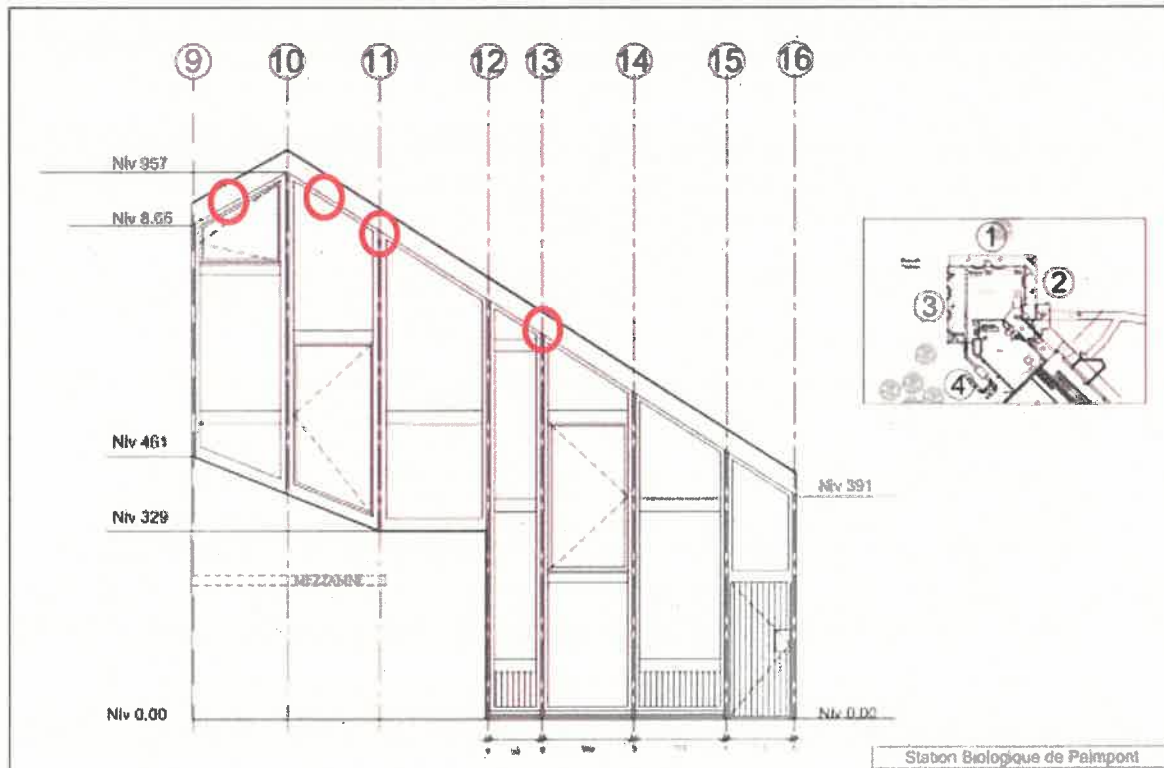
Nids d'hirondelles rustiques :



Nid d'hirondelle rustique (Photo d'Alex Douaglin)



Localisation des nids sur la face Nord du restaurant



Localisation des nids sur la face Est du restaurant

Nids de Martinets noirs :

Les nids de martinets noirs sont situés en dessous du bâtiment, au niveau des piliers en béton qui soutienne le restaurant.



- **2.2.4 Impacts attendus par les travaux**

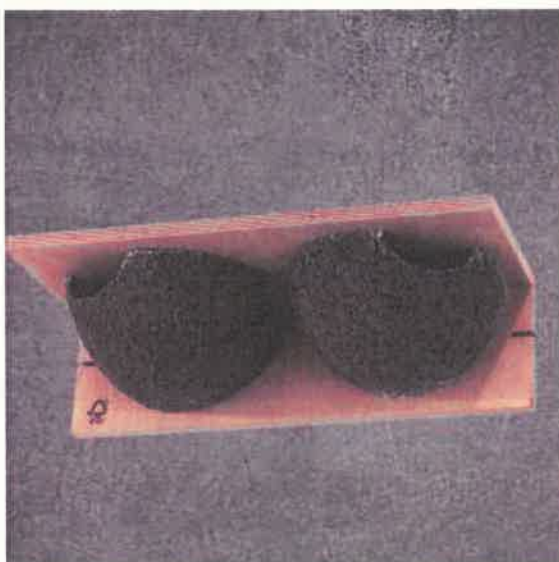
La destruction des façades vitrées, puis leur remplacement et le travail de consolidation de la charpente de la toiture entraînera la destruction de la totalité des nids d'hirondelle rustique et pourrait fragiliser ou impacter les nids de martinets. C'est pourquoi les travaux seront réalisés en dehors des périodes de reproduction pour ne pas nuire à l'espèce et prendre le temps de mettre en place les mesures compensatoires.

- **2.2.5 Les actions correctives**

Les actions correctives suivent le modèle ERCM (Eviter, Réduire, Compenser, Mesurer l'efficacité) :

1- **Mise en place de nids artificiels :**

Eviter ou réduire l'impact sur les nids étant impossible du fait de leur destruction totale, il sera compensé par l'installation de nids artificiels sur les zones où les nids naturels sont présents aujourd'hui. Comme le taux de recolonisation de nids artificiels d'un site de nids naturels occupés n'est pas de 100%, il est prévu de poser 26 nids artificiels pour remplacer les 13 nids naturels occupés par les hirondelles.



Type de nid à poser (26 nids, soit 13 nids doubles)

Pour éviter les désagréments dus aux fientes d'hirondelles, des planchettes seront installées sous les nids, perpendiculairement aux façades, protégeant ainsi les vitres et le sol à proximité des bâtiments.



Type de bavette à poser sous les nids

2- Comptages saisonniers et annuels pendant les 5 années à suivre du chantier :

Afin de mesurer l'efficacité des mesures compensatoires, un comptage des deux espèces sera réalisé pendant 5 ans à partir de mi-mai et en fin de journée pour concorder avec la période de reproduction et d'activité des deux espèces.

3. Planning des travaux

Les travaux se dérouleront hors période de nidification des hirondelles et des martinets du 01/09/23 (pose de l'échafaudage) au 29/03/24 (fin des travaux de peinture sur les pièces de charpente remplacées).



N° 13 614*01

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) Université de Rennes
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : 263. Avenue du général Leclerc
Rennes
35042
Nature des activités : Enseignement et recherche
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 : Martinets	Les travaux se dérouleront en dehors des périodes de nidifications. Les nids ne seront pas impactés par les travaux.
B2 Hirondelles	Les travaux se dérouleront en dehors des périodes de nidifications. Les 13 nids détruits seront remplacés par 26 nids artificiels
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Le restaurant de la station biologique de Paimpont est un bâtiment constitué d'une charpente totalement en bois : poutres lamellées collées, poteaux en bois exposés à l'extérieur, scellement par boulonnage sur pilier et dalle de béton.

Le temps fait son effet et des travaux sont nécessaires pour assurer la sécurité des usagers de ce bâtiment construit à la fin des années 60. Le programme des travaux est joint en annexe

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Destruction des nids des hirondelles en dehors de la période de nidification. Le détail est précisé en annexe.

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser : Personnel scientifiques de la station biologique de Paimpont.

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : De septembre 2023 à Avril 2024
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Bretagne
Départements : Ile et Vilaine
Cantons :.
Communes : Paimpont

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
Mesures de protection réglementaires
Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Renforcement des populations de l'espèce
Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Destruction des nids en dehors de la période de nidification et mise en place de nichoirs lors des travaux pour remplacer les nids détruits. Le détail est précisé en annexe.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à
le
Votre signature